
La domination en question. Des formes et des normes en temps de crise

Introduction

Questioning Domination: Forms and Norms in Times of Crisis

Julien Bouchet, Jean-Étienne Dubois, Amandine Fauchon et Sébastien Pivoteau



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/siecles/1745>

DOI : 10.4000/siecles.1745

ISSN : 2275-2129

Éditeur

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2012

ISSN : 1266-6726

Référence électronique

Julien Bouchet, Jean-Étienne Dubois, Amandine Fauchon et Sébastien Pivoteau, « La domination en question. Des formes et des normes en temps de crise », *Siècles* [En ligne], 35-36 | 2012, mis en ligne le 06 mars 2014, consulté le 14 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/1745> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/siecles.1745>

Ce document a été généré automatiquement le 14 juin 2022.

Tous Droits Réservés

La domination en question. Des formes et des normes en temps de crise

Introduction

Questioning Domination: Forms and Norms in Times of Crisis

Julien Bouchet, Jean-Étienne Dubois, Amandine Fauchon et Sébastien Pivoteau

- 1 Thème classique des sciences sociales hérité de la sociologie wébérienne, la domination fait l'objet d'analyses passablement renouvelées depuis quelques années, alors même que l'érosion des approches marxistes, sinon la « révolution conservatrice » de l'offre politique, semblaient la condamner aux oubliettes¹. D'aucuns prédisent le « retour des classes sociales », pour l'heure subjectivement désarticulées, mais objectivement visibles pour qui observe sur le temps long la répartition des revenus et du patrimoine, la mobilité intergénérationnelle et le choix du conjoint, ou encore les pratiques de consommation². D'autres auteurs, sans négliger l'acuité de la « question sociale », mettent au jour les ressorts des discriminations liées au genre³, à la « race »⁴ ou à l'orientation sexuelle⁵. Plongeant leur regard au cœur des organisations, de nombreux sociologues du travail soulignent pour leur part que, sous couvert d'autonomisation et de responsabilisation des salariés, les outils du management contemporains – de la « logique compétence » (fondée sur la polyvalence) à la gestion par projet, en passant par les techniques de développement personnel – constituent des formes insidieuses de domination⁶. Cette dernière notion imprègne aussi les travaux des théoriciens des relations internationales, ce dont témoignent la profusion des discours sur l'« impérialisme » et l'« empire » américains⁷, voire sur l'« oligarchie » mondiale⁸, ainsi que le renouvellement des réflexions sur le *soft power*, cette capacité d'influence et de séduction appuyée sur des moyens culturels et idéologiques⁹. Les dispositifs de production du consentement intéressent également les politologues, qui montrent à quel point ils sous-tendent l'exercice du pouvoir, aussi bien dans les sociétés démocratiques, exposées à la propagande médiatique¹⁰, que dans les régimes

autoritaires, sommés d'offrir du bien-être et de la sécurité, ou du moins de le faire croire, pour asseoir leur légitimité¹¹.

- 2 Devant un tel foisonnement des angles d'étude, eux-mêmes inscrits dans une pluralité de traditions sociologiques (théories du conflit plus ou moins inspirées de Marx, approches fonctionnalistes en termes d'intégration, analyses stratégiques centrées sur « l'acteur » dans « le système »¹²...), il n'est certainement pas inutile de rappeler quelques traits caractéristiques de la domination. Celle-ci diffère essentiellement des concepts voisins de pouvoir et d'autorité en ce qu'elle postule :

- un environnement structurel, et non simplement relationnel ; des mécanismes de reproduction sociale conditionnent les rapports de domination qui, de ce fait, tendent à s'affranchir de la personnalité et de la longévité des acteurs, qu'ils soient individuels ou collectifs ;
- un socle normatif élargi, et non strictement juridique ; les rapports de domination ne reposent pas seulement sur « la croyance en la légalité des règlements arrêtés et du droit de donner des directives », fondement de la domination légale-rationnelle chez Max Weber¹³ ; ils s'appuient plus largement sur un faisceau de valeurs qui, dans un champ donné, déterminent la position respective des acteurs ; de telles normes sociales se matérialisent dans une multitude de pratiques ordinaires, qui tiennent dès lors de la violence symbolique (Pierre Bourdieu), sinon du mythe (Roland Barthes) ;
- un processus, autant qu'un résultat ; le consentement se fabrique et se négocie ; il manifeste toujours, à un certain moment, l'équilibre instauré au terme d'une élaboration progressive et dialectique de normes et de formes.

- 3 Ainsi définie, la domination n'a évidemment pas été délaissée par les historiens, même si le terme semble banni de leur lexique, les dictionnaires historiques lui préférant les vocables voisins de pouvoir et d'autorité. Schématiquement, deux lectures de la domination ont primé successivement dans l'historiographie. La première, qui triomphe dans l'après-guerre, fait la part belle aux déterminismes économiques et sociaux qui pèsent lourdement sur la conduite de groupes établis à partir de critères objectifs (le niveau de fortune, les types de revenus...). Dans cette optique, les variations de la conjoncture économique (étudiées notamment par Ernest Labrousse) ou les contraintes de l'environnement géographique (telles que décrites par Fernand Braudel) influent grandement sur les comportements de catégories sociales durablement identifiées à des « dominants » ou à des « dominés », et liées entre elles par des rapports conflictuels. À partir des années 1970-1980, ces perspectives structuralistes ont laissé la place à de plusieurs approches valorisant les interactions individuelles, dans le sillage du recul du marxisme et de l'effritement du mouvement ouvrier. Dans ces modèles explicatifs, la distribution des individus en « dominants » et « dominés » dépend étroitement de situations particulières de transaction relevant des différents domaines du savoir historique (le socioéconomique, mais aussi le politique, le culturel, le religieux...). L'accent est donc mis ici sur la plasticité de relations interpersonnelles fondées sur l'échange, fût-il nettement asymétrique.

- 4 Dans le prolongement de cette évolution historiographique, les quatorze contributions réunies dans le présent numéro croisent volontiers des paradigmes qui se sont largement affirmés dans l'opposition l'un à l'autre. Issues d'une journée d'études de « jeunes chercheurs » (doctorants et docteurs frais émoulus en histoire, histoire de l'art, littérature, droit et sciences de gestion) consacrée à « La domination en question. Des formes et des normes en temps de crise » (Clermont-Ferrand, les 17 et 18 juin 2011),

elles puisent leurs matériaux dans l'histoire européenne de l'Antiquité à nos jours et font alterner représentations de longue durée et adaptations sur le temps court, actions collectives et initiatives individuelles, ressorts socioéconomiques et discours politiques ou religieux, règles juridiques et manifestations symboliques (artistiques ou géographiques) de normes sociales.

- 5 L'attention portée au temps de « crise » invite certes à de tels rapprochements, si l'on suit la définition programmatique qu'en donne Edgar Morin¹⁴. « La crise, écrit-il, c'est à la fois les blocages et les déblocages, [...] les antagonismes et les solidarités, [...] les recherches pratiques et magiques, les solutions au niveau physique et au niveau mythologique¹⁵ ». Autrement dit, la crise est ce moment particulier, simultanément indécis et décisif, qui remplit dans la vie des sociétés le double rôle de « révélateur » et d'« effecteur » : c'est un « moment de vérité » qui dévoile les tensions et contradictions inhérentes à l'ordre social en même temps qu'il met en mouvement des forces de transformation susceptibles de résoudre les conflits. De la sorte, la crise apparaît comme un laboratoire de choix pour appréhender les voies d'expression et de recomposition de la domination – à condition, toutefois, pour éviter l'écueil d'une « crise sans fin » qui en viendrait à se confondre avec l'évolution¹⁶, de poser que la crise s'apprécie à l'aune de périodes de stabilité relative.
- 6 Trois figures de la domination en temps de crise nous semblent pouvoir être repérées dans les articles qui suivent. La première consiste en une négation/sublimation des situations conflictuelles au moyen de représentations idéales ou intangibles d'un équilibre optimal entre « dominants », ou sous leur égide. L'art fournit à cet égard de précieuses ressources, comme l'illustrent les stalles de la collégiale de Montréal (Yonne) analysées par Welleda Muller. Bien qu'imaginés et réalisés vers 1520, sur fond de déchirements de la chrétienté et de dissensions entre *auctoritas* et *potestas*, les divers groupes en ronde-bosse et jouées sculptées exaltent l'harmonie nécessaire du pouvoir royal et de l'autorité sacerdotale, soit la symbiose entre le temporel et le spirituel chère aux théologiens du Moyen Âge. La littérature n'est pas en reste. Olivier Linder montre ainsi que le *Roman de Tristan en prose* (XIII^e siècle) peut être lu, en un temps d'affirmation collective de la noblesse chevaleresque et de luttes de classement en son sein, comme un « manuel du bon chevalier », reflétant – et construisant – un système de distinction fondé sur une économie de l'honneur. C'est bien cette valeur cardinale de l'*ethos* aristocratique qui, érigée en moteur narratif de l'œuvre de fiction, devrait apaiser les tensions sociales de l'époque en consacrant tout à la fois la supériorité du groupe nobiliaire et les positions respectives de ses membres. Le corpus de chansons de geste, de romans et de textes à vocation historiographique étudié par Pierre Levron révèle que le roi médiéval lui-même se voit enjoint de respecter de puissantes exigences normatives. Revers de la théorie des « deux corps du roi », celui-ci est tenu de maîtriser ses passions, dans ses relations avec ses vassaux comme au niveau de sa psyché, sous peine de fragiliser le régime politique dont il est le premier dépositaire. La presse des périodes moderne et contemporaine contribue également à redorer le blason d'institutions toujours en quête de légitimation et parfois franchement ébranlées. Guillaume Colot souligne ainsi que les journaux « catholiques » de la décennie révolutionnaire, qu'ils approuvent ou réprouvent la Constitution civile du clergé adoptée à l'été 1790, nourrissent l'idéal d'une « régénération » calquée – plus ou moins fidèlement – sur le modèle de l'Église des premiers siècles. Les hiérarchies instituées ou réinventées se donnent à voir dans les discours, mais aussi, à dessein ou non, dans l'espace. Les logiques résidentielles des élites clermontoises sous la

III^e République qu'examine Julien Vazeilles l'attestent clairement : plus encore que des disparités selon le domaine d'activité ou le degré de responsabilité, se dégagent nettement des stratégies communes d'évitement de plusieurs quartiers « populaires ». La géographie des franchises octroyées par les évêques de Clermont aux XIII^e et XIV^e siècles est un second témoignage éclatant de la dimension spatiale de la domination, puisque certaines localités, à commencer par Billom, se voient reconnaître divers privilèges, notamment fiscaux. Thomas Areal précise que ces chartes ont pu tenir lieu de concessions dans le but de rétablir une autorité épiscopale ouvertement contestée. C'est là rejoindre la thématique centrale des huit autres contributions, à savoir la refonte des règles du jeu à la faveur de perturbations éventuellement provoquées par des facteurs extérieurs, mais immanquablement exploitées par les acteurs en question.

- 7 Bien évidemment, de tels ajustements normatifs s'effectuent fréquemment à l'initiative des « dominants », partant aux dépens des « dominés ». Stéphane Le Bras décortique ainsi les efforts déployés dans l'entre-deux-guerres par les négociants du Languedoc pour renforcer leur position d'intermédiaires incontournables dans un monde viti-vinicole en proie à d'incessantes crises de surproduction et de mévente. Appuyés sur des organisations syndicales regroupées dans la puissante Fédération méridionale du commerce en gros des vins et spiritueux, ils multiplient les actions de lobbying auprès des pouvoirs publics à tous les échelons et parviennent à imposer des normes de transaction et de production plus avantageuses. La « crise » multifforme qui frapperait nos sociétés actuelles offre des circonstances non moins propices, comme en témoignent les mutations récentes du droit français du travail (dérogations à la durée légale, annualisation, forfait-jours, heures supplémentaires, nouvelle articulation des normes) décryptées par Cyril Sintez. Accompagnant la diffusion du mode de production toyotiste, ces évolutions juridiques vont au-delà du lien de subordination constitutif de tout contrat de travail : elles concourent à ce qu'il faut bien appeler une domination du salarié par le temps de travail. L'État, en tant qu'employeur, n'est pas épargné, loin s'en faut. Fabien Gélédan observe qu'avec la Révision générale des politiques publiques (RGPP) lancée en 2007, se développe dans les administrations françaises une nouvelle « gouvernance » largement inspirée par des consultants issus de cabinets privés. Celle-ci repose sur une culture de l'efficience, soutenue par une batterie d'indicateurs, et sur l'implication supposée des agents, au cours d'« ateliers participatifs », dans l'élaboration des solutions à mettre en œuvre. En fait d'autonomie, les fonctionnaires subissent plutôt une « domination douce » proche de celle théorisée naguère par David Courpasson. Dans un tout autre registre, la recherche intéressée du consensus caractérise également le traitement médiatique des finales de coupe du monde de rugby entre 1987 et 2007. Jordi Cassan montre en effet que la presse généraliste française, soucieuse de préserver l'image positive d'un sport populaire, tente de promouvoir l'idéal prétendument fédérateur du « rugby spectacle » après que la professionnalisation de 1995 a mis à mal l'ancien modèle établi autour de la notion – imprécise – de « rugby total » (ou « de mouvement »).
- 8 Il arrive aussi que les « dominés » se mobilisent pour contester les règles existantes, qu'ils se saisissent alors d'un conflit externe ou que leur résistance elle-même ouvre un temps de crise. Dans la plupart des cas, la légitimité du cadre normatif d'ensemble n'est pas remise en cause : il s'agit avant tout de le modifier à la marge ou de l'utiliser au mieux de ses intérêts propres. En matière de relations internationales, Pierre Bouillon souligne ainsi que la Roumanie de Ceaușescu tire profit de la crise tchécoslovaque de

1968 pour afficher ses prétentions à une « voie nationale vers le communisme ». Cette nouvelle posture diplomatique n'est cependant tolérée par l'URSS que parce qu'elle garantit à l'intérieur le maintien du socle normatif le plus essentiel à ses yeux, l'orthodoxie marxiste-léniniste. Dans le même ordre d'idées, les autorités civiles de Milan, bien que farouchement hostiles à l'abolition du dimanche de carnaval décidée en 1576 par leur archevêque, n'entendent pas porter atteinte aux prérogatives générales de l'Église. Elles envoient leurs suppliques, et finalement une ambassade, au pape Grégoire XIII, et non au gouverneur espagnol du duché. Ce faisant, estime Marie Lezowski, elles tombent dans le piège de la réfutation que leur a tendu Charles Borromée par son édit inhabituellement argumenté, et se voient bientôt opposer un cinglant bref papal. Non moins ambivalente est l'issue des – rares – tentatives d'émancipation féminine dans la société misogyne de l'Athènes classique qu'étudie Aurélie Damet. Celles-ci s'expriment lors de tensions familiales dont rendent compte certaines plaidoiries attiques du IV^e siècle avant notre ère et de nombreuses tragédies. Tout particulièrement dans ce dernier corpus, les figures féminines qui incarnent la transgression de l'ordre social, telles Médée ou Clytemnestre, s'approprient en fait les attributs traditionnels de la virilité... qui les mènent inéluctablement à la violence et au crime, légitimant par là même, si besoin était, une domination masculine immuable. L'exemple le plus abouti de refondation normative à la suite d'actions revendicatives de « dominés » est fourni par la redéfinition des voies d'accès au pouvoir dans la Rome républicaine des V^e et IV^e siècles qu'analyse Yann Berthelet. Au prix, il est vrai, de luttes échelonnées sur près de deux cents ans, la plèbe, du moins l'élite en son sein, parvient à intégrer une nouvelle *nobilitas* patricio-plébéienne dont la *potestas* se justifie par un « charisme de fonction », le « charisme auspicial » restant attaché aux patriciens.

- 9 Il va sans dire que le présent numéro n'épuise pas le vaste sujet qu'il aborde et que, d'un autre côté, les rapports de domination ne constituent point l'unique mode d'engagement des acteurs sociaux. Aussi, nous ne saurions souscrire à ce propos désabusé de Jean-Baptiste Clamence, l'antihéros de *La Chute*, touchant la dimension anthropologique – voire ontologique – de la domination :

« Je sais bien qu'on ne peut se passer de dominer ou d'être servi. Chaque homme a besoin d'esclaves comme d'air pur. Commander, c'est respirer [...] et même les plus déshérités arrivent à respirer. Le dernier dans l'échelle sociale a encore son conjoint, ou son enfant. S'il est célibataire, un chien¹⁷. »

- 10 Au demeurant, le thème de la domination, pour central qu'il soit, n'exclut pas d'autres interprétations des riches textes qui suivent, et chacun d'eux peut être lu par seul intérêt pour la période considérée. C'est pourquoi on les trouvera ici dans un ordre strictement chronologique.
- 11 Au terme de cet avant-propos, il nous est agréable de remercier les personnes qui ont rendu possibles l'organisation de la journée d'étude, puis la publication de ses actes. Notre reconnaissance s'adresse d'abord à Philippe Bourdin, directeur du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC), auquel revient l'initiative d'une telle manifestation, la première d'une « jeune équipe » de doctorants créée à cette occasion. Nous tenons également à saluer le dévouement de Catherine Songoulashvili, alors secrétaire du CHEC, tout au long de sa préparation, ainsi que le soutien que nous ont apporté les responsables d'autres institutions (Mathias Bernard, doyen de l'UFR Lettres-Langues-Sciences humaines de l'Université Blaise-Pascal ; Éric Lysøe, directeur de l'École doctorale ; Laurent Rieutort, directeur de la Maison des Sciences de l'Homme

de Clermont-Ferrand). Nous exprimons aussi toute notre gratitude aux enseignants-chercheurs du CHEC (Nicolas Beaupré, Jean-Claude Caron, Pierre Cornu, Jérémie Foa, Laurent Lamoine, Jean-Philippe Luis, Natividad Planas, Nathalie Ponsard) qui ont bien voulu animer les discussions au cours de ces deux jours, ponctués par une conférence de Didier Eribon consacrée aux « Modes de domination et formes de résistance ». Que l'auteur de *Retour à Reims* soit vivement remercié ici de son déplacement dans la capitale auvergnate, qu'a grandement facilité l'investissement de Cécile Morin et de Jean Salvat. Vincent Flauraud, Nicolas Beaupré et Isabelle Langlois, respectivement rédacteurs en chef et secrétaire de rédaction de la revue *Siècles*, ont été les chevilles ouvrières de la publication de cette livraison, à laquelle ont collaboré Claude Tardif, Marie Bolton et Blaise Pichon. Nous savons ce que nous devons à leur compétence et à leur patience, et leur en sommes extrêmement reconnaissants. Enfin, avant de leur laisser la parole, nous remercions chaleureusement tous les contributeurs pour la confiance qu'ils nous ont accordée et la qualité de leurs travaux.

NOTES

1. Didier Eribon, *D'une révolution conservatrice et de ses effets sur la gauche française*, Paris, Éditions Léo Scheer, 2007.
2. Louis Chauvel, « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, 2001/4, n° 79, p. 315-359 ; Paul Bouffartigue (dir.), *Le Retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits*, Paris, La Dispute, 2004.
3. Françoise Héritier, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996 ; Pierre Bourdieu, *La Domination masculine*, Paris, Le Seuil, 1998.
4. Didier et Éric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ?*, Paris, La Découverte, 2006.
5. D. Eribon, *Réflexions sur la question gay*, Paris, Fayard, 1999.
6. David Courpasson, *L'Action contrainte. Organisations libérales et domination*, Paris, PUF, 2000 ; Jean-Pierre Durand, *La Chaîne invisible. Travailler aujourd'hui. Flux tendu et servitude volontaire*, Paris, Le Seuil, 2004 ; Vincent Petitot, *Enchantement & Domination. Le management de la docilité dans les organisations. Analyse d'un cabinet de conseil*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 2007.
7. Emmanuel Todd, *Après l'Empire. Essai sur la décomposition du système américain*, Paris, Gallimard, 2002 ; Immanuel Wallerstein, *The Decline of American Power : The US in a Chaotic World*, New York, New York Press, 2003 ; George Steinmetz, « Empire et domination mondiale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2008/1, n° 171-172, p. 4-19.
8. Bertrand Badie, *La Diplomatie de connivence. Les dérives oligarchiques du système international*, Paris, La Découverte, 2011.
9. Joseph S. Nye, *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books, 1990 ; id., *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, New York, Public Affairs Press, 2004.
10. Noam Chomsky et Edward Herman, *La Fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*, Marseille, Agone, 2008 [éd. originale : 1988].
11. Béatrice Hibou, *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte, 2011.
12. Michel Crozier et Ehrard Friedberg, *L'Acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Le Seuil, 1977.

13. Max Weber, *Économie et Société*, t. 1. *Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket, 1995 [1^{re} éd. fr. : 1971 ; éd. originale : 1921], p. 289.
 14. Edgar Morin, *Sociologie*, Paris, Fayard, 1984, p. 139-153.
 15. *Ibid.*, p. 148-149.
 16. Myriam Revault d'Allonnes, *La Crise sans fin. Essai sur l'expérience moderne du temps*, Paris, Le Seuil, 2012.
 17. Albert Camus, *La Chute*, Paris, Gallimard, 1986 [1^{ère} éd. : 1956], p. 49-50.
-

RÉSUMÉS

Objet classique des sciences sociales hérité de la sociologie weberienne, la domination fait l'objet d'analyses renouvelées alors même que l'érosion des approches marxistes semblait la condamner aux oubliettes de l'historiographie. Tandis que s'animent les débats sur le retour des classes sociales, les travaux sur la construction des genres, les interrogations sur la question raciale, ou encore les discussions autour des notions d'empire et d'impérialisme, viennent aujourd'hui enrichir la réflexion sur l'évolution des rapports sociaux, économiques, politiques et culturels. Dans le droit fil de ces nouvelles approches, ce numéro double de la revue *Siècles* se propose de considérer, sur la longue durée et à des échelles variées, le dialogue des normes et des formes à l'œuvre dans les rapports de domination. Moments d'observation privilégiés de ces dynamiques, les périodes de remise en cause de celles-ci ont retenu l'attention des contributeurs. La question de la plasticité des systèmes de domination voisinerait dès lors avec celle, davantage synchronique, des représentations de la domination en temps de crise.

Domination, a classic topic of social sciences derived from Weberian sociology, is the focus of renewed analyses even as the erosion of the Marxist approach seems to condemn it to historiographical oblivion. While debate rages about the re-emergence of questions of social class, work on the construction of gender, questions about the issue of race, and discussion about notions of empire and imperialism, have enriched reflections on social, economic, political, religious, and cultural relations. In line with these recent developments, this double issue of *Siècles* analyzes, at various levels and over an extended period of time, the dialogue between the norms and the forms, objective or behavioral, lying behind relations of domination. As privileged moments of observation of these dynamics, contributors to this issue have focused on periods during which the notion of domination has been particularly questioned. The issue of the flexibility of systems of domination accompanies in a synchronic fashion the question of representations of domination during times of crisis.

INDEX

Keywords : domination, authority, power, norms, crisis, Europe, Middle Ages, France, Italy, Greece, Romania, Antiquity, modern period, contemporary period

Mots-clés : domination, pouvoir, crise, autorité, normes

Index chronologique : Antiquité, Moyen Âge, époque moderne, époque contemporaine

Index géographique : Europe, France, Italie, Grèce, Roumanie

AUTEURS

JULIEN BOUCHET

Docteur en histoire

Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC), Clermont Université, Université Blaise-Pascal,
EA 1001

JEAN-ÉTIENNE DUBOIS

Docteur en histoire

Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC), Clermont Université, Université Blaise-Pascal,
EA 1001

AMANDINE FAUCHON

Doctorante en histoire

Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC), Clermont Université, Université Blaise-Pascal,
EA 1001

SÉBASTIEN PIVOTEAU

Doctorant en histoire

Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (CHEC), Clermont Université, Université Blaise-Pascal,
EA 1001